



Frais pour coupure eau chaude de l'immeuble?

Par **thomascopro**, le **30/08/2013** à **15:03**

Bonjour,

J'ai contacté mon syndic afin de réparer une fuite sur un robinet de chauffage collectif. Celui-ci me demande de contacter le chauffagiste de l'immeuble et de payer des frais pour la coupure d'eau.

Mes questions sont:

- peux-on faire appel à un autre chauffagiste
- pourquoi dois-je payer des frais pour couper l'eau chaude?
- la fuite étant très faible, moins un sceau par mois, pourrais-je attendre pour faire la réparation?

Merci beaucoup d'avance.

Thomas

Par **Clara123456789**, le **10/09/2013** à **10:35**

Je vous conseille d'appeler ce chauffagiste. Voilà son site, vous y trouverez toutes les informations nécessaires : <http://www.chauffagiste-chauffage-chaudiere.fr/>